

La forêt de Brotonne dans l'antiquité

Marie-Clotilde LEQUOY

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, Service Régional de l'Archéologie – 12 rue Ursin Sheid – 76140 Le Petit Quevilly
marie-clotilde.lequoy@culture.gouv.fr

Résumé

La forêt domaniale de Brotonne occupe un méandre de la basse vallée de la Seine sur plus de 7000 ha. C'est une forêt ancienne, citée sous le nom de forêt d'Arelaune dans plusieurs textes de l'époque mérovingienne. Un grand nombre de sites archéologiques gallo-romains ont été découverts à l'intérieur du massif et leur présence laisse penser que la couverture végétale environnant ces habitats était très différente du paysage forestier qui s'est développé à la fin de l'antiquité en fossilisant ces vestiges.

Les sites d'habitat se répartissent sur les meilleures terres, les limons situés en rebord du plateau, dans la partie sud du massif, et ceux correspondant à un méandre abandonné de la Seine. L'occupation antique a fait l'objet de plusieurs années de recherches alliant prospections, sondages et fouilles étendues, qui ont révélé un terroir assez densément peuplé, occupé par de riches domaines fonciers. En témoignent les dimensions exceptionnelles d'une villa ornée de mosaïques, l'étendue d'une autre villa qui pourrait être l'héritière du domaine d'un aristocrate gaulois, la richesse d'une troisième révélée par un trésor comprenant de nombreux bijoux en or. A côté de ces grands établissements, figurent des habitats plus modestes, un village d'artisans, des lieux de culte.

Abstract

The national forest of Brotonne occupies approximately 17300 acres in a meander of the low valley of the Seine. It is an old forest, called forest of Arelaune in several texts of the mérovingienne period. However, many Gallo-Roman archaeological sites were discovered inside and their presence lets think that the vegetable cover surrounding these habitats was very different from the forest landscape which developed in the end of antiquity by fossilizing these vestiges. The sites of habitat are distributed on the best grounds, the silts located in edge of the plate, in the southern part of the forest, and those corresponding to an abandoned meander of the Seine. The ancient occupation was the subject of several years of research combining prospections, surveys and extended excavations, which revealed a soil rather populated, occupied by rich landowners. An exceptional large villa was decorated with mosaics, another one succeeded to a gaulish aristocrat's country house, a treasure including many gold jewels was found in a third one. There were also, near these great establishments, modest houses, a craftsmen village, religious places.

La forêt de Brotonne occupe aujourd'hui environ 7000 hectares d'un méandre de la rive gauche de la Seine et s'étend sur le territoire de deux communes, La Mailleraye-sur-Seine et Vatteville-la-Rue. Ce massif forestier est connu sous le nom de forêt d'Arelaune dans des textes de l'époque mérovingienne où il apparaît à plusieurs reprises. La plus ancienne mention est issue de l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours¹ : en 537, Clothaire I^{er}, poursuivi par Théodebert et Childebart, trouve refuge dans la forêt (*in silva Arelauno*). Un peu plus tard, saint Condède², venu d'Irlande, débarque au port d'Arelaune et traverse la forêt du même nom pour se rendre à l'abbaye de Fontenelle (Saint Wandrille-Rançon). En 715³, Dagobert III renouvelle le privilège accordé par Childebart à l'abbé saint Bénigne de Fontenelle, soit la donation du

quart de la forêt. Ce dernier texte est particulièrement intéressant car il cite plusieurs toponymes servant de limite à la concession. Malheureusement, la plupart sont très difficiles à identifier.

La forêt d'Arelaune ou de Brotonne, attestée comme propriété royale depuis le VI^e siècle, semble être l'héritage des empereurs romains, en application du code théodosien de 395 qui donne au fisc les terres vacantes. A la fin du IV^e siècle, il semble donc que ce terroir soit dépourvu de toute occupation humaine et que les terres soient à l'état d'abandon ou de landes. Cependant, rien n'indique que la forêt est déjà constituée.

Mais à partir de l'époque mérovingienne, la forêt est citée en temps que telle. Néanmoins le terme latin de *silva* ne recouvre pas tout à fait le terme de forêt dans son accep-

(1) *Historia francorum*, in M.G.H., *scriptores rerum merovingicarum*, II, 2, p.282, 25.

(2) *Vita Condedi*, éd. Levison, in M.G.H., *scriptores rerum merovingicarum*, V, 1910, p.644-651.

(3) *Gesta sanctorum patrum fontanellensis coenobi (gesta abbatum fontanellensium)*, éd. Lohier (Dom F.) et Laporte (R.P.J.), 1936, p.29-30.

tion moderne. La forêt mérovingienne est constituée tout autant de landes que de taillis et ne ressemble en rien aux belles futaies actuelles. Au XVI^e siècle encore, la forêt de Brotonne apparaît comme peuplée essentiellement de taillis⁴, souvent jeunes, car les besoins massifs en bois de chauffage ne permettent pas à la forêt de se développer durablement.

Les limites du massif forestier se fixent dès l'époque moderne car les cartes du XVII^e et du XVIII^e siècle ne montrent guère de modifications par rapport à aujourd'hui. Par contre, on peut s'interroger sur les lisières médiévales de la forêt, notamment lors du grand mouvement de défrichement du XII^e siècle, car de très nombreux toponymes situés le long de la limite sud ainsi que des lambeaux de bois semblent évoquer un essartage d'une bande d'environ 500 m à 1 km, parallèle à la limite actuelle. La plupart de ces terres sont aujourd'hui occupées par des prairies mais elles ont été cultivées anciennement car des survols aériens ont montré des traces de champs en billons très visibles en lumière rasante⁵, en particulier sur la commune de La Haye-Aubrée.

Cependant, bien que la couverture forestière du méandre de Brotonne soit ancienne, la découverte de nombreux vestiges archéologiques gallo-romains implique une occupation du sol très différente à cette époque. L'habitat y est relativement dense et l'activité agricole très présente. Mais en l'absence d'études environnementales, le paysage est difficile à restituer.

Les premières découvertes archéologiques sont totalement fortuites et se situent en bordure de forêt. En 1810 (Lequoy, 1976, p.119-121), l'abbé Rever identifie, au hameau du Flacq (commune d'Aizier), un bâtiment chauffé par hypocauste que la Seine a mis à découvert en bord de rive lors d'une tempête. En 1811 est découvert un trésor au Landin, en lisière de forêt⁶. Mais c'est Léon Fallue (1836) qui réalise le premier travail d'envergure sur la forêt. Il dresse un inventaire détaillé et cartographié de tous les vestiges connus à partir d'enquêtes auprès des habitants et des gardes forestiers. Son travail incorpore aussi bien des vestiges attestés et reconnus par lui sur le terrain que les nombreuses mares, puits et indices de sites qu'il a vus ou qu'on lui signale. Son œuvre présente une grande richesse documentaire et, même si son utilisation en est malaisée, constitue la base de toutes les recherches ultérieures.

Quelques années plus tard, un inspecteur des Eaux et Forêts, R. Charlier, effectue des fouilles archéologiques sur une villa gallo-romaine à la suite de la découverte for-

tuite d'une mosaïque (Charlier, 1837-1839 et 1844). Puis, bien que les vestiges de la forêt soient régulièrement cités dans les inventaires de sites, leur emplacement tombe peu à peu dans l'oubli. Ce n'est que dans les années 1974-1975 que de nouvelles recherches sont entreprises. Le point de départ en est un travail universitaire (Lequoy, 1976) basé sur un inventaire complet de toutes les découvertes antérieures avec vérification sur le terrain. La prospection en forêt⁷ limitée à l'origine à la reconnaissance des vestiges signalés par la bibliographie et notamment par L. Fallue, s'étend rapidement aux alentours, dans un rayon de plus en plus éloigné, jusqu'à parcourir des parcelles forestières entières. La prise de croquis est systématisée et des relevés au théodolite sont programmés sur les sites les plus importants. Enfin, la prospection se développe particulièrement dans les années 1984-1987⁸ sur les parcelles devant être mises en labour. Mais devant l'immensité de la tâche (le nombre des parcelles est beaucoup trop important), il est fait le choix de parcourir en priorité les « zones vides » pour vérifier la présence ou non de vestiges ainsi que les endroits susceptibles d'être les plus favorables à une occupation humaine, selon des critères définis par les expériences précédentes : rebord de plateaux, sols favorables à l'agriculture... En effet, la plupart des sols recouverts actuellement par la forêt sont relativement pauvres car ils correspondent à l'emplacement des anciennes terrasses de la Seine. Mais d'autres terres sont plus fertiles. Ce sont d'une part les formations superficielles du rebord du plateau, constituées par des limons qui recouvrent l'argile à silex, et d'autres part les alluvions situées le long du méandre abandonné de la Seine.

Le méandre de Brotonne est un territoire un peu à l'écart des grands axes de circulation bien qu'il constitue le dernier point de passage aisé d'une rive à l'autre avant l'embouchure du fleuve. Car plus en aval, des marais rendent difficile la traversée de la Seine et il a fallu attendre ces dernières années pour qu'un pont soit enfin construit. Dans l'antiquité, une voie permettait de relier Brionne (*Breviodurum*) à Lillebonne (*Juliobonna*) par une traversée au niveau de Vieux Port ou Aizier. Une branche de cette voie remontait le long de la rive pour trouver un nouveau passage au sommet du méandre en direction de Caudebec-en-Caux (*Lotum*). Ce dernier embranchement, qui n'est pas mentionné dans les itinéraires antiques, est probablement un axe secondaire. Il est néanmoins cité comme *via publica* dans la donation de Dagobert III en 715.

(4) Arpentage de la forêt de Brotonne, 1565-1567 (Archives Nationales, KK 947). Dans ce texte, la forêt est divisée en dix gardes dont les noms subsistent encore. Sur les 13621 arpents que compte alors la forêt, seuls 2200 arpents sont en demi-futaie, le reste est en taillis de qualité diverse.

(5) Gauthier N., Prospection aérienne, bilan des deux premières années, juillet 1984-juin 1986, p. 6, pl. II, dans *Rapport de l'A.T.P. La basse vallée de la Seine*, Service Régional de l'archéologie.

(6) Lorient X. et Scheers S., *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, IV, Haute-Normandie, p.85-86.

(7) La prospection a été réalisée pendant les deux premières années avec l'aide des étudiants du Groupe Universitaire de Recherches Archéologiques de Rouen puis à partir de 1976, pendant plus de 10 ans, par les membres du Groupe Archéologique du Val de Seine sans que ce travail n'aurait pu se faire. Je remercie tous ceux qui y ont participé, en particulier E. Cordier, R. Legros, B. Montfort, B. Penna, J.-C. Rabiou, P. Sorel qui ont travaillé avec moi durant de nombreuses années.

(8) Dans ces années, a été mis en place un programme de recherches inter-disciplinaire dans le cadre d'une A.T.P. du C.N.R.S. sur la basse-vallée de la Seine (coordination M.-C. Lequoy).

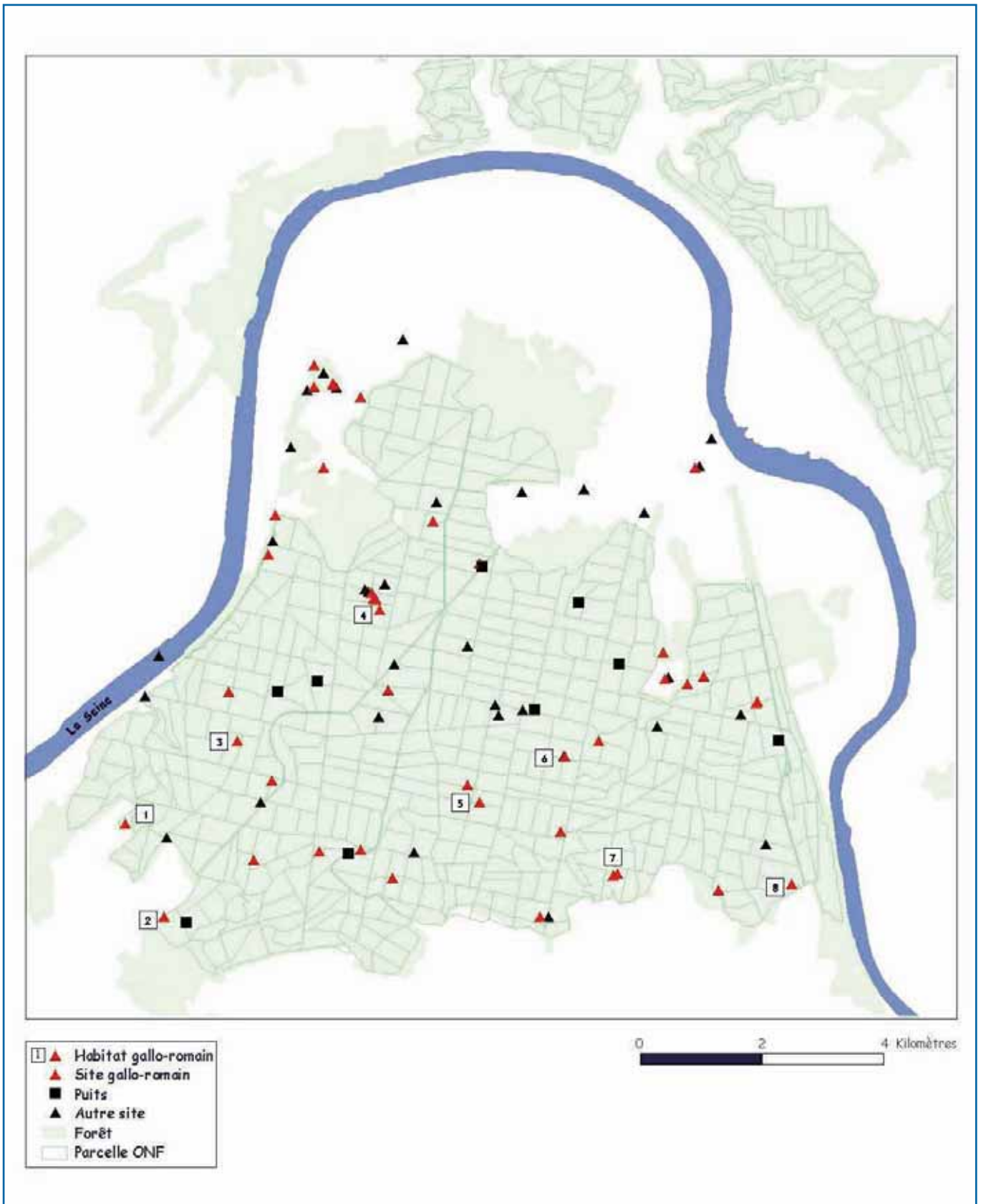


Figure 1 : Forêt domaniale de Brotonne - cellule carte archéologique

Sur la carte archéologique de la forêt (fig.1) apparaissent les 70 sites actuellement répertoriés. Quelques-uns appartiennent à l'époque néolithique et quelques autres à la période médiévale mais le plus grand nombre sont soit des enceintes et des parcelles d'époque indéterminée, soit des vestiges gallo-romains (habitat, tombes, trésors monétaires, objets isolés) ou encore des puits qui le plus souvent constituent des indices pour localiser un habitat dans les environs. Dans cet article, nous avons choisi de présenter plus spécifiquement les habitats antiques car c'est le domaine sur lequel la recherche est la plus avancée. En outre la forêt de Brotonne offre à cet égard un exemple remarquable de fossilisation de ces sites et de leur environnement. Sont décrits ci-dessous les principales découvertes avec un développement plus important pour celles qui n'ont encore fait l'objet d'aucune publication.

1. - Sépulture aristocratique de l'âge du Fer et villa de la Grande Houssaye (fig. 1, n°7)

Il semble paradoxal de commencer l'inventaire de l'habitat antique par la découverte d'une tombe aristocratique de la fin de l'âge du Fer. Mais celle-ci est sans doute la dernière demeure d'un riche propriétaire terrien du début de la Tène D1 (vers 150-120 av. J.-C.) dont le domaine pourrait s'être perpétué jusqu'à la période gallo-romaine. En effet, la prospection a révélé la présence sur le même emplacement d'une grande villa et d'un aménagement parcellaire dont on ne sait pas, en l'absence de fouilles, à quelle période exacte le rattacher.

Le rebord du plateau sur lequel fut trouvée la tombe gauloise est entaillé à l'ouest et à l'est par deux vallons secs qui isolent une plate-forme quadrangulaire d'environ 600 m de long sur 350 m à 500 m de large. Celle-ci présente au nord un pentes abrupte qui domine l'ancien méandre abandonné de la Seine⁹ et est ouverte au sud du côté du plateau.

La tombe était constituée d'une simple fosse de 1,60 m de large et 0,60 m de profondeur. Au centre avaient été déposés l'urne cinéraire, en verre, des restes du bûcher, quelques objets métalliques brûlés et de la vaisselle en céramique, verre et bronze. Un chaudron retourné les recouvrait et huit bandages de roues de char, démontés, les encerclaient. Autour des bandages de roues et au dessus d'eux avaient été placés des armes, des outils et des éléments liés au repas (fig.2). Le mobilier comprend des éléments liés au foyer (grands chenets ornés de têtes de taureau, trépied, chaîne de crémaillère, chaudron), des

armes (trois épées avec leurs fourreaux, 3 ou 4 umbos de bouclier, un manipule, 5 lances), des outils (2 haches, 1 paire de forces), des éléments personnels (5 fibules, 1 rasoir), des éléments de chars (8 bandages de roue, clavette et garniture de stabilisation d'essieu, 3 barres de soutien de caisse, fiches à anneau ...), des éléments de harnachement (3 mors à filets et gourmettes, 3 mors de bride, 1 anneau porte-rênes ?), de la vaisselle (urne et coupe en verre, 2 poteries, 1 chaudron et 1 vase en bronze, 1 seau en bois à garniture de bronze).

Autour de la tombe, des micro-reliefs sont encore parfaitement visibles sous le couvert forestier. Tout le rebord du plateau a été aménagé en une vaste terrasse qui couvre environ 12 hectares. Près de la pente se trouve une

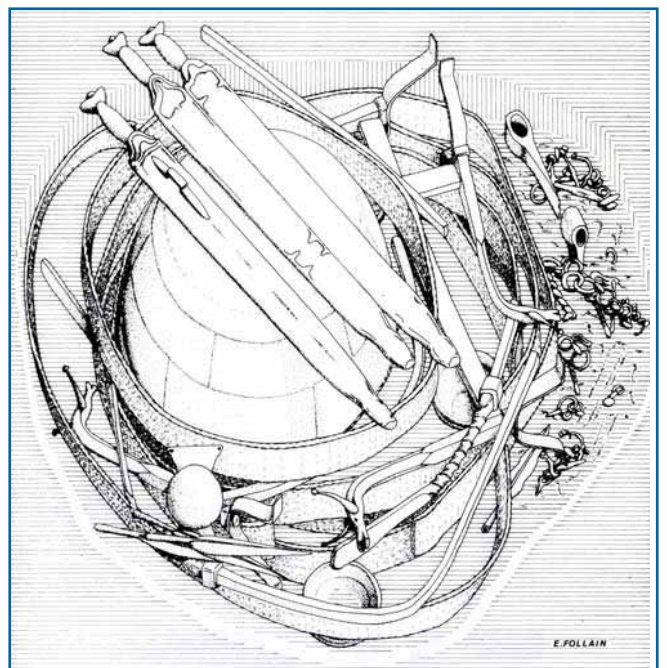


Figure 2 : Tombeau de la Grande-Houssaye

enceinte quadrangulaire d'environ 80 m de côté. Une tranchée de sondage de 30 m de long, ouverte sur le côté est, a permis de connaître la formation du talus qui l'encloît. Il est constitué à sa base de la terre prélevée dans le fossé qui le borde puis est surélevé par un apport d'argile destiné à caler un muret de silex monté à sec et situé à l'aplomb du fossé. Aucun élément de datation n'a été découvert. Autour de l'enceinte s'ordonnent des talus de parcellaire¹⁰. En arrière, sur plus de 400 m de long, s'étendent les vestiges d'une grande villa gallo-romaine. Le bâtiment principal (fig.3) semblerait être celui qui est situé à l'ouest et conserve la plus grande élévation (environ 1 m). Les autres bâtiments se présentent sous forme d'un léger bombement, parfois presque imperceptible¹¹ et se déve-

(9) Le méandre de Brotonne est abandonné par la Seine il y a environ 500 000 ans et devient fossile.

(10) Certains talus sont bien marqués, d'autres sont très arasés et n'ont pas été vus lors des premiers relevés, publiés en 1993.

(11) Cette difficulté à identifier certains bâtiments paraît due à la nature des matériaux de construction utilisés. En effet, la construction en bois et torchis est une pratique courante dans la région et les micro-reliefs laissés par ce type de construction sont nettement moins visibles sur le terrain. Des relevés effectués par J. Bardat montrent néanmoins une acidification notable du milieu sur ces buttes. La présence de bâtiments sur solins de silex est confirmée par la découverte de solins dans le jardin de l'ancienne maison forestière

loppent jusqu'à un ensemble de plusieurs mares et excavations situées à l'est. Les tempêtes de ces dernières années ont fait apparaître à proximité des mares des restes métallurgiques (scories, laitier).



Figure 3 : Bâtiment principal de la villa de la Grande-Houssaye

2. - Villa du Landin (fig. 1, n°8)

Ce site, à la lisière sud-est de la forêt, sur le plateau, est particulièrement bien conservé en élévation. Le bâtiment principal se présente sous la forme d'une butte de terre élevée qu'on appelle « Le Catelier » (Fallue, 1836, p. 19). Effectivement, il subsiste encore un tertre de 40 m sur 25 m et plus de 2 m de haut, entouré d'un talus imposant bordé d'un fossé qui forme un enclos de 90 m sur 80 m (fig.4). Celui-ci présente à l'ouest une entrée en chicane. C'est peut-être pour cette raison que ces vestiges ont attiré très tôt l'attention. Le Marquis de Sainte-Marie, propriétaire des terres voisines et sous-préfet de Pont-Audemer, entreprend vers 1810 quelques recherches dont nous ne savons presque rien et découvre un trésor¹². La composition exacte de celui-ci demeure incertaine car quelques divergences apparaissent entre les différentes mentions de la découverte. Il semble néanmoins se composer de 400 monnaies d'argent et de billons (*antoniani*) du III^e siècle (avec un terminus variant de Valérien/Gallien à Claude II soit autour de 268/270), de bijoux dont un remarquable bracelet en or et de trois vases incomplets en bronze. L. Fallue réalise quelques fouilles sur le bâtiment principal dont il publie un plan en 1836. Celui-ci présente deux corps de bâtiments parallèles séparés par une cour ouverte au sud. En 1982, R. Legros¹³ effectue un sondage destiné à préciser l'état de conservation du site et sa chronologie. Il relève un niveau d'occupation pré-

coce (fin du I^{er} siècle av. J.-C. - début du I^{er} siècle ap. J. C. ?) sur lequel reposent les premières maçonneries en silex, élevées dans le courant du I^{er} siècle. Dans un troisième état, est aménagée une pièce chauffée ornée d'enduits peints. Puis les murs sont reconstruits en silex avec un chaînage d'angle en pierres calcaires et la pièce, désormais froide, est agrandie par une abside. Enfin, après un incendie, de gros remblais sont rapportés et il semble que la phase finale (IV^e siècle ?) soit constituée de bois et torchis.

Une prospection attentive des alentours de l'enceinte principale a permis de dresser un plan de la villa (fig.4). Les seuls éléments encore visibles sont ceux situés en forêt. Les labours successifs ont effacé toute trace dans le champ voisin et malgré plusieurs passages, nous n'y avons remarqué que quelques fragments de tuiles dispersés et mis au jour depuis longtemps. Là encore, le couvert forestier a joué un rôle de conservatoire des vestiges. Le plan montre, en effet, non seulement la présence de plusieurs bâtiments formant la partie agricole mais aussi l'emplacement de plusieurs mares, d'un puits, des cheminements le long de la villa et des entrées, l'aménagement de cours annexes (jardin d'ornement, potager ?) de part et d'autre de la partie résidentielle.

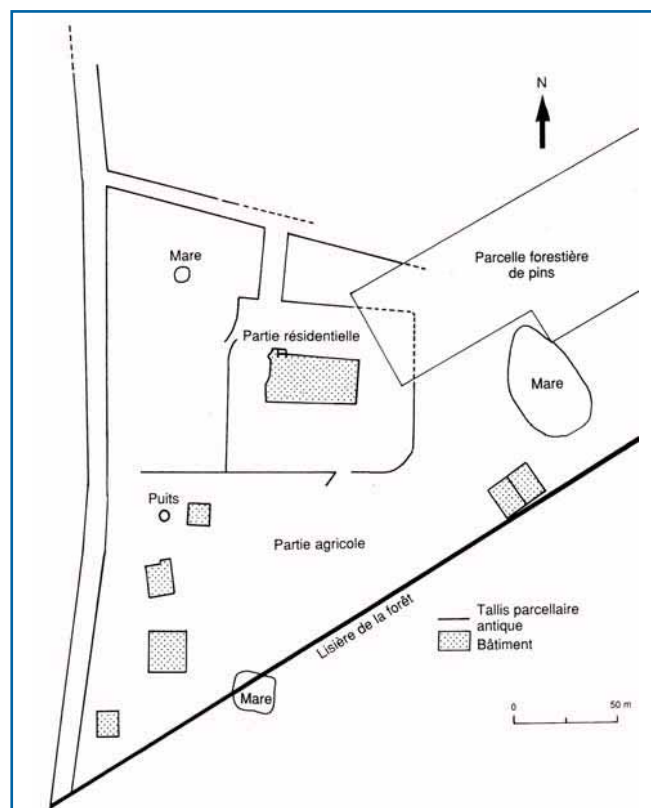


Figure 4 : Plan de la villa du Landin

(12) cf note 6.

(13) Archéologue bénévole, membre du Groupe Archéologique du Val de Seine (R. Legros, 1982, D.F.S. 400, Service Régional de l'archéologie de Haute-normandie)

3. - Villa de la mare des Crès (fig. 1, n°2)

Cette villa se situe à la lisière actuelle de la forêt, au sud-ouest, et ses vestiges s'étendent à la fois sous le couvert forestier et dans le champ voisin. Le domaine est implanté sur le rebord du plateau qui domine à l'est une ancienne vallée sèche.

Les vestiges sont bien apparents malgré leur faible élévation. Deux tertres rectangulaires de dimensions modestes (20 m x 12 m ; 12 m x 10 m) sont entourés d'un talus et d'un fossé. A 200 m au sud, se trouvent une mare et une autre structure de terre de même orientation. Quelques tuiles gallo-romaines apparaissent à fleur de terre mais aucune fouille ne semble avoir été effectuée sur cet ensemble. Dans le champ contigu, une ancienne prairie récemment mise en culture, subsistent des traces de bâtiments appartenant à la villa : nous avons constaté une très faible pousse du maïs sur certaines zones. Il a été collecté un grand nombre de débris de construction (silex, tuiles) et de tessons de céramique gallo-romaine. Cependant aucune structure n'était suffisamment apparente pour pouvoir être relevée en plan et un survol aérien réalisé plus tard n'a rien apporté.

4. - Villa du Nouveau Monde (fig. 1, n°1)

Situés dans un contexte topographique très semblable à celui de la villa de la mare des Crès, les vestiges de cette villa sont constitués de deux ou trois bâtiments (l'un d'entre eux apparaît peu nettement dans la topographie et sa présence mériterait d'être confirmée) qui s'étendent autour de la mare du Glageux. Le site, très proche de la lisière, se poursuit dans les champs voisins où l'on note les traces d'un autre bâtiment ainsi que la prolongation du parcellaire observé en forêt.

5. - Villa de la mare Callentin (fig. 1, n°3)

Cinq bâtiments sont implantés autour d'une mare, sur un terrain caillouteux de mauvaise qualité où l'argile à silex est très proche de la surface et favorise la présence d'eaux stagnantes. Des relevés puis une fouille de sauvetage¹⁴ ont été réalisés avant le labour de la parcelle. Mais les niveaux archéologiques semblent avoir été fortement érodés lors d'aménagements antérieurs car il ne restait en place que très peu d'élévation (quelques murs sont arasés au niveau des fondations et un seul niveau d'occupation était conservé).

Deux bâtiments ont fait l'objet de sondages. Le premier a permis de reconnaître une construction sur poutres sablières enterrées dont trois états ont été observés mais n'ont pu être datés. Le second concerne un bâtiment carré de 15 m de côté, construit en bois et torchis sur solins et murets de silex. La seule occupation

conservée est comprise entre la seconde moitié du II^e siècle et le début du III^e siècle.

Le mode de construction de cet ensemble et son mauvais état de conservation n'ont pas permis d'en avoir une bonne image lors des relevés et même au moment de la fouille. Cependant les sondages ont été trop limités en surface.

Ces vestiges semblent correspondre à un habitat, probablement de type villa, construit en matériaux périssables (bois et torchis). Un enclos formant une cour subsiste encore à l'est sur toute sa longueur (180 m) ainsi qu'au sud où il est conservé sur au moins 150 m.

6. - Villa de la Mosaïque (fig. 1, n°5)

Le site se trouve actuellement dans une parcelle plantée en futaie de hêtres. Les vestiges des différents bâtiments sont encore parfaitement visibles car ils forment des buttes de terre aux formes quadrangulaires dont l'élévation est souvent comprise entre 0,50 m et 1 m de hauteur -1,50 m pour la plus haute. La plupart de ces tertres présentent à l'intérieur des tranchées étroites qui correspondent à l'emplacement de murs récupérés. En effet, R. Charlier, Inspecteur des Eaux et Forêts, qui entreprend les premières fouilles sur la villa signale que « Il y a quelques années, des ouvriers terrassiers chargés de l'empierrement d'une route voisine remarquèrent à la surface du sol quelques silex qu'ils se mirent en mesure d'extraire ; au lieu de cailloux isolés, ils trouvèrent des fondations de muraille dont ils suivirent exactement les directions, en sorte qu'aujourd'hui presque toutes les enceintes sont indiquées par une espèce de petit fossé, mais partout, les intérieurs sont restés intacts ». Ces affirmations ont été confirmées par les sondages réalisés en 1976 et 1987. Rien ne semble avoir changé depuis cette description, à l'exception des emplacements où R. Charlier a réalisé des fouilles. Ces zones correspondent à de grandes excavations qui apparaissent encore sur le terrain et permettent de les identifier¹⁵. D'autres éléments sont perceptibles sur le terrain : l'orifice d'un puits, l'emplacement d'une mare pavée (fig.5), appelée mare des Buttes (Fallue, 1836) formée de trois bassins aux formes géométriques communiquant entre eux, des carrières, trois dépressions rectangulaires (enclos à bestiaux ?), l'emplacement probable d'un ancien chemin qui longe la limite sud de la villa sur toute sa longueur.

Le site s'est implanté sur le rebord d'une terrasse ancienne de la Seine, dominant un méandre abandonné du fleuve. Le substrat géologique est formé par la craie du Crétacé supérieur, Coniacien et Santonien, craie dure dont les assises supérieures se prêtent bien à la taille et dont quelques bancs affleurent à environ 400 m de la villa. La craie est recouverte par des alluvions anciennes formées de limons argilo-sableux. Sur ces formations superficielles se développent des sols bruns lessivés.

(14) La fouille a été dirigée par B. Montfort, archéologue bénévole, membre du Groupe Archéologique du Val de Seine (B. Montfort, 1987 et 1988, D.F.S. 233 et 234, Service Régional de l'archéologie de Haute-Normandie)

(15) C'est ainsi que l'on peut encore identifier sur le terrain l'emplacement où a été découverte une grande mosaïque.



Figure 5 : Mare de la villa de la Mosaique

Le plan des vestiges visibles au sol a été relevé au théodolite. La villa s'étend sur 550 m de long et 150 m de large, couvrant ainsi une surface d'environ 8 hectares. Dans une première cour fermée par un muret (180 m x 150 m), se trouvent deux corps de bâtiment parallèles reliés entre eux par une galerie (partie résidentielle de la villa), l'un des bâtiments formant séparation entre les deux cours. C'est à l'extrémité sud-est du premier bâtiment qu'a été découverte en 1838 la mosaïque d'Orphée¹⁶. Elle ornait probablement le sol d'un *triclinium* (salle à manger) comme le suggère l'abside adjacente, décorée elle aussi d'une mosaïque à décor géométrique. Cependant l'un des pavements semble plus ancien que l'autre et deux états successifs ont peut-être été amalgamés ensemble à l'époque.

Un sondage réalisé en 1987 (Lequoy, 1990, p. 116-117, fig.6) montre quatre phases d'occupation principales : construction au début du I^{er} siècle d'un édifice en bois et torchis sur des solins de silex ; renouvellement de cet habitat en bois et torchis dans une deuxième phase ; puis, après un incendie, construction d'un bâtiment maçonné avec une galerie en façade (poteaux de bois sur dés de pierre) ; enfin élargissement de la galerie et utilisation de colonnes en pierre, embellissement de la pièce située à l'arrière par un dallage de pierre. La fin de l'occupation est mal cernée en raison de la destruction de ces niveaux par les fouilles du XIX^e siècle. Mais on note dans les inventaires anciens une série monétaire qui se prolonge jusqu'à Constantin et une verrerie à décor émaillé, manifestement tardive. On peut donc raisonnablement imaginer un abandon définitif du site dans le courant du IV^e siècle.

Le deuxième bâtiment semble une adjonction au premier, à une date inconnue. Il comprend une double galerie installée de part et d'autre d'un édifice carré (entrée ?) construit au-dessus d'une cave. A l'extrémité sud, sont installés des thermes privés ornés de plusieurs mosaïques.

Ils semblent desservis par un aqueduc, dont une partie a été mise en évidence lors des fouilles du XIX^e siècle, lui-même alimenté par la source de Grainetieu, située à environ 400 m de là, sur une courbe de niveau très légèrement supérieure à celle des bains. Les deux corps de bâti-



Figure 6 : Sondage réalisé en 1987 dans la villa de la Mosaique

ments sont reliés par une galerie et délimitent ainsi une petite cour intérieure bordée de portiques¹⁷.

Autour de cet ensemble, se trouve une vaste cour fermée par un muret de silex, dans laquelle se trouve un puits. Elle paraît avoir été cultivée. En effet, un sondage réalisé perpendiculairement au mur de clôture a révélé une terre limoneuse d'excellente qualité qui a été travaillée régulièrement comme le montre la constitution d'une sorte de semelle de labour à une profondeur voisine d'un fer de bêche¹⁸. La qualité du terrain est confirmée par un relevé phytocoenologique réalisé par J. Bardat (1987) qui écrit à ce propos : « il permet de constater que le sol est très humifère et chargé de fragments de craie lui conférant l'aspect d'un sol brun calcique... On peut supposer que cet endroit pouvait avoir fait l'objet d'une antique activité de jardinage (ornemental ou potager) car le sol initial est un limon lessivé dont l'aspect et les caractéristiques texturales permettent de le classer dans le type lessivé acide ».

A l'est de la partie résidentielle se développe une seconde cour, la partie agricole de la villa. C'est là que se trouvent une mare, des bâtiments d'exploitation, plusieurs dépressions aux formes régulières (enclos à bestiaux ?).

Cette villa, par ses dimensions importantes, son décor (colonnes de pierre, mosaïques), la présence de thermes,

(16) Cette mosaïque, déposée au Musée départemental des Antiquités de Rouen, a été étudiée par J. P. Darmon ainsi que celles des thermes dans *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, province de Lyonnaise*, Xe supplément à Gallia, Paris, 1994, p. 85-88, Pl. LI-LXIII.

(17) Ce type de plan, avec des bâtiments entourant un péristyle se retrouve dans les villas les plus importantes : Vieux-Rouen-sur-Bresle, Saint Marguerite-sur-mer (Ciezar-Epailly L., Agglomérations secondaires et villae, dans Rogeret I., *Carte Archéologique de la Gaule, La Seine-Maritime*, 1997, p. 85).

(18) Cette observation a été confirmée oralement par le Centre de géomorphologie de Caen lors d'une réunion de l'A.T.P. Vallée de Seine.

le plan centré du bâtiment principal autour d'un péristyle, est très probablement la résidence d'un riche propriétaire dont le domaine devait s'étendre sur une grande superficie. Sa présence implique une vaste zone de prairies et de cultures alentours, ce qui pose le problème de la couverture végétale existant à cette période (elle est actuellement en plein cœur de la forêt). Le choix de la position topographique de la villa est assez remarquable. Elle bénéficie de la ligne de sources située à la base du plateau, de la craie qui affleure sur les versants, des meilleures terres du méandre constituées par les limons des alluvions anciennes et enfin d'une situation sur une pente très douce.

7. - La fontaine de Grainetieu



Figure 7 : La fontaine de Grainetieu

A proximité de la villa ci-dessus, au pied du versant abrupt du plateau qui domine le méandre abandonné de la Seine, se situe une ligne de sources. Six points d'eau, qui s'échelonnent sur une distance d'environ 500 m, ont été repérés. Tous présentent un aménagement comparable : un bassin de réception pavé de silex qui se prolonge par des fossés de dérivation.

Un ensemble est particulièrement remarquable par l'ampleur des travaux réalisés. Il est entouré d'un talus conservé sur 0,60 m de haut qui forme une enceinte poly-

gonale à côtés légèrement convexes d'environ 5 hectares. Deux interruptions du talus, l'une au nord-est, l'autre à l'ouest marquent peut-être les entrées. Dans la zone centrale du polygone se trouvent deux sources devant lesquels sont aménagés des bassins (fig.7) ; un système de dérivation relie les deux points d'eau vers un troisième bassin situé près de l'entrée nord. D'après L. Fallue (1836), cette source appelée « la fontaine de Grainetieu » avait été bouchée volontairement par une masse d'argile plaquée sur une armature de bois. Elle fut dégagée en 1835 lors d'une grande sécheresse dans le pays et, à cette occasion, de la céramique gallo-romaine fut découverte.

Ces sources constituent un approvisionnement aisé en eau courante à l'intérieur du massif forestier et le choix d'implanter une grande villa possédant des thermes à proximité n'est sûrement pas fortuit.

8. - Site des Trois Pierres (fig. 1, n°6)

Les vestiges se trouvent, comme ceux de la villa de la mosaïque, le long du méandre abandonné de la Seine, dans une parcelle occupée, lors des premières prospections, par un taillis naturel dense de charmes. Les vestiges se composent de trois bâtiments de dimensions modestes qui s'étendent d'est en ouest sur 140 m de longueur, le premier et le deuxième étant séparés par deux mares. Le bâtiment situé au centre présente un plan en équerre et à environ 20 m de lui, on remarque l'orifice d'un puits maçonné en silex. Celui-ci, a un diamètre de 1,20 m et s'ouvre au fond d'un creusement en entonnoir d'environ 4 m de diamètre. D'autres micro-reliefs ont été repérés dans la parcelle forestière située au sud mais la densité de la végétation (ronces, fougères) n'a pas permis de les relever. Ce site a été fouillé partiellement en 1845 (Lequoy, 1976, p.73-74, fig.8) mais seul le mobilier est succinctement décrit dans un inventaire. Y figurent notamment de nombreuses figurines en terre cuite, une déesse mère, trois Venus anadyomènes, les fragments d'une trentaine d'autres statuettes et un cheval ainsi qu'une série de monnaies s'échelonnant de Claude (milieu du I^{er} siècle) à Constantin II (milieu du IV^e siècle) et des objets de parure.

En 1990, à l'occasion d'une coupe d'éclaircie du taillis et de l'aménagement de chemins coupe-feu (l'un des bâtiments s'étant retrouvé au milieu du passage), le site a fait l'objet d'une fouille préventive¹⁹. Le bâtiment dégagé (7,50 m x 3,80 m) est construit dans un premier état (II^e siècle) sur des soubassements de silex. Les angles extérieurs sont renforcés par des blocs de grès, les angles intérieurs par des pierre calcaires. Il est constitué de deux pièces aux sols en terre battue mêlée de craie. Après un incendie, les maçonneries sont reprises pour installer une (ou deux ?) pièces chauffées par hypocauste et un

(19) B. Montfort, 1990, D.F.S. 399, Service Régional de l'archéologie de Haute-Normandie.

appentis servant de salle de chauffe. Au nord, est accolée une autre pièce (3,20 m x 2,20 m) dont les murs sont bâtis en bois et torchis. A l'intérieur, un petit bassin polygonal se vidangeait par un conduit en terre cuite (tuiles rondes). La présence de conduits de chaleur remontant le long des murs, de nombreux fragments de verre à vitre dans les décombres ainsi que d'enduits peints à décor figuratif illustre le souci d'un certain confort. S'agit-il de bains, constitués d'une ou deux pièce(s) chaude(s) et d'une pièce froide ? Une tranchée ancienne de fouilles a été retrouvée (fouilles de 1845 ?) en travers de cet édifice. La liste du mobilier en bronze (fibules, miroir, bague, monnaies...) et en os (une dizaine d'épingles) recueilli en 1845 est assez caractéristique des bains mais la présence de statuettes aussi nombreuses posent question. On s'attendrait davantage à trouver ce type d'objets dans un sanctuaire.



Figure 8 : Le site des Trois Pierres

Le bâtiment fouillé se situe un peu à l'écart des deux autres, dont il est séparé par les mares. Faut-il y voir des bains dépendant d'un habitat ou est-il en relation avec un sanctuaire ? Le plan des vestiges visibles sur le terrain n'est pas caractéristique d'une villa mais il est actuellement incomplet. Il sera nécessaire d'entreprendre d'autres recherches pour répondre à cette question.

9. - La petite agglomération rurale des Landes (fig. 1, n° 4)

Elle est implantée sur le rebord de l'ancien méandre abandonné de la Seine, dans une position topographique semblable à celle du site des Trois Pierres et de la villa de la mosaïque. Le nombre d'habitations qui la compose demeure inconnu mais la population vivant dans ce secteur peut être déduite des 431 tombes rassemblées dans la nécropole située à proximité immédiate (environ 150 m au sud), ces sépultures s'étalant du début du I^{er} siècle au début du IV^e siècle²⁰.

Deux habitats seulement ont été fouillés (fig.9). Le premier, daté du II^e siècle, est une maison de trois pièces (8 m x 6, 80 m) dont la plus grande est chauffée par hypocauste grâce à un fourneau adjacent abrité par un auvent. Les murs sont constitués d'un petit appareil de silex et les angles de la pièce chauffée sont renforcés par un chaînage de briques. La deuxième maison, située à peine à une dizaine de mètres, n'a été fouillée qu'en partie. Dégagée sur 8 m de longueur, elle possède des sous-bassements en silex (élévation en bois et torchis ?) et un sol en terre battue dans lequel deux foyers ont été aménagés de part et d'autre d'un refend. Elle était ornée d'enduits peints. Entre les deux édifices se trouve une cour dans laquelle s'opérait probablement un travail du fer (présence d'un four, de nombreux déchets). A côté on peut noter la présence d'un puits maçonné et d'une mare asséchée. Deux bas fourneaux ont été mis en évidence à 40 m à l'ouest de la première maison.



Figure 9 : Plan du site des Landes

Sur la partie haute de l'ancienne terrasse, au nord-est de l'habitat, se trouve un réseau de petits fossés qui se coupent perpendiculairement entre eux. Ils semblent dessiner un parcellaire agraire. Des sondages ont fait apparaître deux niveaux successifs de vallonements réguliers des couches archéologiques qui s'apparentent à des fonds de sillons. Le niveau inférieur correspondrait à l'antiquité, le niveau supérieur au XII^e siècle (présence d'un prieuré médiéval à proximité). Des analyses palynologiques²¹ ont mis en évidence pour la période gallo-romaine la présence de prairies, de culture de céréales (sarazin) et de noyer, soit un milieu ouvert et non pas forestier.

Au sud de l'habitat se développe une nécropole (429 incinérations, 2 inhumations dont une d'enfant). Les fouilles

(20) Ce site a fait l'objet de fouilles programmées par M.-C. Lequoy de 1976 à 1987.

(21) Ces analyses ont été réalisées par M.-F. Huault (Université de Haute-Normandie).

ont permis, outre l'étude du rituel funéraire, de mesurer le développement du site et son ouverture vers l'extérieur au cours des trois premiers siècles de notre ère. Les tombes du I^{er} siècle apparaissent en effet peu nombreuses et les dépôts sont modestes. A partir du milieu du II^e siècle, le mobilier funéraire se diversifie avec l'apparition de céramique sigillée, de verrerie et d'objets en bronze. Au III^e siècle, les sépultures sont trois fois plus nombreuses qu'au I^{er} siècle. L'urne funéraire est désormais accompagnée par des objets plus variés et en plus grand nombre (2 à 3 objets en moyenne alors qu'au I^{er} siècle, l'urne est le plus souvent seule ou accompagnée d'une seule autre céramique. Cet accroissement notable du nombre des tombes et de la richesse du mobilier indique vraisemblablement une augmentation de la population vivant sur place et une ouverture du site aux circuits économiques voisins.

Bien qu'abandonné au début du IV^e siècle, cet habitat a peut-être survécu dans les mémoires car c'est à cet emplacement que s'installe au XII^e siècle le prieuré Saint Ouen de Brotonne, dépendant de l'abbaye Saint Pierre de Préaux.

Ainsi, le territoire de la forêt de Brotonne a connu une occupation importante dans l'antiquité en raison de plusieurs facteurs. Certains sols y sont d'assez bonne qualité. C'est le cas notamment des alluvions anciennes qui se développent le long du méandre abandonné de la Seine et des limons des rebords du plateau (toute la lisière sud de la forêt). Ces derniers reposent sur l'argile à silex mais en bordure de pente, leur épaisseur n'est pas très importante (à l'inverse du plateau où leur épaisseur atteint souvent plusieurs mètres), et ils sont mieux drainés, ce qui en fait des terres moins lourdes à travailler. Les vestiges archéologiques y sont nombreux, comme c'est le cas tout du long de la vallée de la Seine, et sont dans l'ensemble bien conservés sous le couvert forestier. Les sites placés actuellement à la lisière montrent un état de conservation très différent suivant qu'ils se situent en zone boisée ou en terrain cultivé. C'est la présence des micro-reliefs qui a permis d'obtenir des résultats très positifs par la prospection. Celle-ci s'est établie dans la durée et de multiples passages sur les mêmes sites ont permis la plupart du temps d'obtenir des compléments d'information ou de compréhension. Quelques sites ont été relevés en plan, ce qui a permis d'élaborer une réflexion archéologique plus approfondie sur la structuration et l'environnement des vestiges repérés. Ainsi, au moins trois ensembles s'étendent sur plus de 10 hectares. Des sondages et des fouilles ont confirmé l'excellent état de conservation et l'intérêt majeur de ces sites. Même ceux qui ont été fouillés au XIX^e siècle ne l'ont été que très superficiellement et ces travaux n'ont pas entamé le fort potentiel archéologique des vestiges.

Mais ceux-ci sont fragiles du fait de leur faible profondeur d'enfouissement. Sur le site des Landes, les murs

des bâtiments affleuraient à la surface du sol et le dernier niveau d'occupation se trouvait à une profondeur de 10 à 15 cm. Dans la nécropole, la terre noire cendreuse recouvrant les tombes apparaissait sous les feuilles et les sépultures étaient enfouies entre 25 à 70 cm de profondeur. Le niveau supérieur de la riche tombe gauloise de la Grande Houssaye était à environ 20 cm sous le sol actuel. A la mare Callentin, un labour de surface effectué une quinzaine d'années avant la fouille avait détruit presque tous les niveaux d'occupation de l'habitat. La richesse du patrimoine archéologique forestier, qui a été préservée pendant des siècles, risque donc de disparaître à brève échéance si on n'y prend pas garde. De simples débardages mal conduits peuvent avoir un fort impact sur le sol forestier. A titre d'exemple, sur la villa du Landin, des photos prises vers 1975 puis en 1987 lors des débardages après une tempête et enfin récemment en 2006 montrent qu'un site magnifiquement conservé présente actuellement un tassement important du sol qui le transforme en zone humide une bonne partie de l'année. Devant l'évolution des techniques de sylviculture, le patrimoine archéologique en milieu forestier paraît bien fragile. Il est donc particulièrement important de définir une politique en la matière, en concertation entre l'ONF et la DRAC, et on ne peut que saluer les initiatives qui se développent actuellement, tant en Haute-Normandie qu'au niveau national, et souhaiter qu'elles aboutissent à une prise en compte raisonnée du patrimoine archéologique sans être un frein à la nécessaire gestion de la forêt.

Bibliographie

BARDAT J., 1987, *Impact phyto-biologique des vestiges archéologiques sur la végétation forestière. Exemple de la basse vallée de la Seine, rapport de l'A.T.P., Service Régional de l'Archéologie.*

BRETHES A., 1984, *Catalogue des stations forestières du nord de la Haute-Normandie*, O.N.F., Paris.

CHARLIER R., 1837-1839, Mémoire sur quelques antiquités de la forêt de Brotonne et notamment sur une mosaïque romaine découverte le 13 septembre 1839, *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, XI, p. 264-271.

CHARLIER R., 1844, Notice sur les fouilles exécutées en 1843 dans la forêt de Brotonne, *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, XIV, p. 9-20.

FALLUE L., 1836, Mémoire sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotonne et sur la villa de Maulévrier près Caudebec, *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, X, p. 369-464.

LEQUOY M.-C., 1976, *La forêt de Brotonne à l'époque gallo-romaine*, Mémoire de maîtrise, 1975, Université de Haute-Normandie, Le Trait.

LEQUOY M.-C., 1986a, Structures archéologiques fossilisées par le milieu forestier et carte archéologique : l'exemple de la forêt de Brotonne, *Hommes et Terres du Nord*, 2-3, p. 149-152.

LEQUOY M.-C., 1986b, *Pour une méthode d'approche de la vie rurale antique. Etude d'une micro-région : la presqu'île de Brotonne*, Mémoire de D.E.A., Université de Haute-Normandie.

LEQUOY M.-C., 1990, Notices 60 à 69, Forêt de Brotonne. In Roy N. (dir.), *De la Gaule à la Normandie, 2000 ans d'histoire, 30 ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, Rouen, Musée départemental des Antiquités, p. 113-125.

LEQUOY M.-C., 1993, Le dépôt funéraire de La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime). In : *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-1er siècle avant J.-C.)*, Actes du 14^e colloque de l'Association Française de l'Age du Fer, Evreux, Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n°6, p. 121-133.

PENNA B., 1998, *Prospection-inventaire en forêt et presqu'île de Brotonne*, Service Régional de l'Archéologie de Haute- Normandie.